

Note de restructuration du Fonds Catalytique

Programme Sectoriel de l'Education

Guinée – Avril 2010



Liste des acronymes

ACRONYMES	SIGNIFICATIONS
AfD	Agence Française de Développement
APES	Animateur Pédagogique de l'Enseignement Secondaire
BET	Bureau d'Etudes Techniques
BM	Banque Mondiale
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEC	Centre d'Encadrement Communautaire
CF	Fonds Catalytique
CIP	Centre d'Insertion Professionnelle
CN/PSE	Coordination Nationale du Programme Sectoriel de l'Education
CNCESE	Cellule Nationale de Coordination et d'Evaluation du Système Educatif
CNT	Conseil National de la Transition
CRD	Communauté Rurale de Développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DSEE	Délégation Scolaire de l'Enseignement Élémentaire
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DPE	Direction Préfectorale de l'Education
ÉNI	École Normale d'Instituteurs
FC-PSE	Fonds Commun du Programme Sectoriel de l'Éducation
FGA	Fichier de Gestion Administrative
FMI	Fonds Monétaire International
FTI	Initiative Fast Track
GIC-G	Groupe International de Contact sur la Guinée
GRH	Gestion des Ressources Humaines
IDA	Association Internationale pour le Développement
IRE	Inspection Régionale de l'Éducation
ISSEG	Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée
KfW	Coopération Technique Allemande
MEPU-EC	Ministère Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAAB	Plan Annuel d'Actions Budgétisées
PACV	Programme d'Appui aux Communautés Villageoises
PAD	Document d'Evaluation du Programme
PAE	Projet d'Amélioration de l'Ecole
PDO	Indicateurs de Développement du Programme
PIB	Produit Intérieur Brut
PEPT	Programme Éducation Pour Tous
PTAB	Plan Triennal d'Actions Budgétisées
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SDC	Salle de Classe
SIGE	Système d'Information Géographique de l'Ecole
SNA	Service National d'Alphabétisation
SNIES	Service National des Infrastructures et Équipements Scolaires
SNIEM	Service National d'Infrastructures, Equipements et Maintenance
SSP	Service Statistique et de la Planification
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TDR	Termes de Référence
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour la Science, l'Education et la Culture
USAID	Coopération Technique Américaine

Mesdames et Messieurs :

Veillez trouver ci-joint la proposition de restructuration du Fonds Catalytique (CF) préparée par le gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) suite à la demande du comité du fonds catalytique qui s'est réuni à Rome en Novembre 2009. La proposition comprend la justification de la restructuration y compris une réduction importante du programme (en partie masquée par l'inflation et les évolutions de taux de change) et les options choisies pour une mise en œuvre efficace. Ces options comprennent la sélection de l'UNICEF pour une mise en œuvre immédiate d'une partie du FC de l'ordre de US\$ 34.8 millions et parallèlement le maintien de la Banque Mondiale dans son rôle d'entité de supervision pour l'autre partie du concours selon des étapes de ré-engagement (feuille de route) bien définies.

Contexte

En Décembre 2007, la Guinée avait soumis une requête au fonds catalytique de l'initiative éducation pour tous - fast track. La requête a été jugée favorablement ; et la Guinée a pu bénéficier d'un montant de US\$117.8 millions. Le programme sectoriel de l'éducation en Guinée a fait l'objet de concours signés par la Guinée avec la KfW, l'AFD et la Banque Mondiale (comme entité de supervision du fonds catalytique de l'initiative éducation pour tous - fast track), mis en œuvre conjointement dans le cadre d'un fonds commun d'appui au PSE ouvert fin 2008. Toutefois, l'évolution de la situation politique en Guinée début 2009 a conduit les partenaires à surseoir à leur premier versement dans le fonds commun. Seule l'AFD en accord avec les autres partenaires a réalisé en juin 2009 un versement de 1,6 millions € destiné à soutenir sur 2009 un programme d'actions prioritaires du PSE et le fonctionnement de sa structure de coordination, dans l'attente d'un rétablissement de la situation politique et de la libération en conséquence des versements des autres partenaires.

Justification de la restructuration

En novembre 2009, le Comité du Fonds Catalytique, constatant les retards à l'exécution, a demandé aux PTF de lui transmettre une proposition de restructuration, basée sur un réexamen des capacités d'exécution du pays. Cela ne suppose pas que l'accord de don de 2008 soit caduc, la démarche est celle d'un réaménagement ("novation") et non celle d'une annulation de l'accord, suivie d'une nouvelle procédure de requête. Il s'agit en fait de retards accumulés avant le début de l'exécution, et non de retards dans l'exécution.

Proposition du LEG (gouvernement et PTF) pour le comité du fonds catalytique

Les concours du fonds catalytique sont placés dans un fonds commun mobilisé pour l'exécution du programme sectoriel de l'éducation. Ils sont fongibles avec les concours de l'AFD (12M€) et de la KfW (18.3M€), de sorte qu'il n'est pas possible de distinguer les activités financées par chacune des trois sources de financement. Les contributions des trois partenaires sont décaissées dans le fonds commun en fonction de leur pourcentage dans le total des contributions (AFD : 10,8%, KfW : 16,4% et Fonds Catalytique : 72,8%).

Après un examen en profondeur du programme, des stratégies, activités et dispositif de mise en œuvre, les techniciens du Ministère de l'Éducation et les PTF, tenant compte du contexte actuel, ont proposé:

- de réduire le volume des activités en les ajustant aux capacités prouvées et à certains procédés d'exécution et de différer des activités pour lesquelles d'autres sources de financement (public et privé) peuvent être mobilisées. C'est le cas essentiellement des constructions de salles de classe du primaire et de la formation professionnelle pour le secteur minier.

Sur les 7039 salles de classes à construire/réhabiliter, il est proposé de les réduire à 4000 salles de classes (soit 43% de réduction) en les ajustant aux capacités prouvées pour les procédés d'exécution adoptés. Plus aucun financement n'est demandé aux partenaires du fonds commun pour les réhabilitations de bâtiments scolaires lors de cette première phase. En effet, il apparaît aujourd'hui que l'identification des spécifications techniques des chantiers de réhabilitation n'est pas au point, et que le SNIES n'a qu'une connaissance très imparfaite de l'état du patrimoine bâti. Le montant alloué aux constructions de salles de classes passe donc de US\$91 millions (coût unitaire 13,000 y compris l'équipement 2007) à US\$62 millions. Cependant l'augmentation de l'inflation (projetée à plus de 15% en 2010) a aussi eu un impact sur les matières premières dont le ciment. Par conséquent, les coûts unitaires des constructions de salles de classe ont été revus en passant à US\$15,000 en moyenne.

- de ventiler les activités de génie civil prévues entre les différentes maîtrises d'ouvrage déléguées, là où cela permettait de s'ajuster à leurs capacités d'exécution effectives ;

Deux opérateurs seront appelés comme maîtrise d'ouvrage déléguées : le PACV (1200 salles de classes) et pour les ONG (1000 salles de classes). La maîtrise d'ouvrage directe exercée par le SNIES est quant à elle appelée à jouer un rôle pour les constructions plus complexes (étages, bâtiments spécialisés) et/ou en milieu urbain. Le PACV et les ONG présentent aujourd'hui des capacités d'exécution supérieures aux besoins du programme restructuré. Au titre des ONG, par exemple, Plan Guinée exécute la totalité des financements dont elle dispose, et construit plus de 400 salles de classes par an en moyenne annuelle sur cinq ans, et n'a pas atteint ses limites. Le PACV exécute en période de financements réduits US\$6,5 millions par année, sur des financements de la Banque Mondiale et de l'AFD entre autres, et intervient en ce moment pour la réalisation de projets auprès de 204 communautés rurales de développement.

- de réajuster l'ensemble des coûts unitaires en fonction des taux de change entre le dollar américain et le franc guinéen, dans la mesure où dans le plan initial, ils avaient été fixés en US\$ puis exprimés en GNF. En 2007, lors de l'approbation de l'application au FC, le montant du FC la proportion du FC était de 75.5% et le taux de Euro – US\$ était de 1€=1.259US\$. Pour le FC restructuré, la proportion est de 72.9% pour un taux EURO US\$ de 1 €= 1.37US\$.
- mettre l'accent sur la gestion et la formation des ressources humaines à travers une assistance technique pour l'amélioration des procédures de gestion de RH et le développement des applications informatiques pour tous les niveaux de gestion et déconcentrer la gestion aux niveaux préfectoraux.
- d'initier des innovations pour les neuf préfectures où le TBS est faible (<45%) : Etude pour identifier les raisons d'un TBS faible offre/demande et tester des interventions liées à la demande.

UNICEF comme entité de supervision d'une partie du FC.

Lors des discussions qui ont eu lieu au mois de mars, les techniciens du Ministère de l'Education et les partenaires techniques et financiers ont approuvé la proposition de l'UNICEF d'être entité de supervision pour une partie du fonds catalytique à hauteur de US\$34.8 millions, principalement pour les activités visant les niveaux déconcentrés.

Les volets confiés à l'UNICEF ont été sélectionnés en tenant compte des trois critères suivants :

- urgence à démarrer certaines activités pour stopper la dégradation de certains indicateurs de l'éducation (taux de scolarisation,.....) et relancer leur progression ;
- domaines où l'UNICEF possède un avantage comparatif (préscolaire, gestion déconcentrée,..) ;
- capacité d'absorption et de réalisation de l'UNICEF.

Les volets confiés à l'UNICEF sont :

°	Volets	k US\$	Durée	Activités
1	Préscolaire	2,796	3 ans	120 salles CEC + 20 salles maternelles publiques, mobiliers, matériels pédagogiques, formation et évaluation.
2	Primaire	25,509	3 ans	1.000 salles de classes (avec mobilier, latrines séparées, bureau et magasin, point d'eau), en 3 ans. + 400 salles de classe sous-traitées à Plan Guinée pour la première année.
	- <i>Infrastructures</i>	24,016		
	- <i>Subventions aux écoles et aux DSEE</i>	1,493	1 an	Fonctionnement des écoles et des autorités locales de l'éducation (DSEE) pour les missions de suivi et la formation continue.
3	Alphabétisation	1,454	3 ans	Formation de formateurs et d'apprenants, équipement, suivi, évaluation.
4	Gestion déconcentrée	2,824	1 an	Fonctionnement des services déconcentrés de l'éducation au niveau des régions et des préfectures (équipement, formation, planification, suivi, évaluation)
	Total	32,583		
	Frais administratifs 7%	2,280		
	TOTAL	34,863		

La durée d'exécution est de trois ans sauf pour ceux qui nécessitent un démarrage rapide, qui seront repris par le Gouvernement à partir de la seconde année.

Un accord de transfert de fonds sera négocié avec la Banque Mondiale, selon le modèle de l'accord de Madagascar. Les transferts se feront au siège de l'UNICEF à New York et incluront 7% de frais administratifs.

La mise en œuvre se fera selon les procédures de l'UNICEF, en collaboration étroite avec les services de l'éducation, notamment déconcentrés, les autorités locales et les ONGs.

Pour assurer le respect des délais et la qualité des résultats, la section éducation de l'UNICEF sera renforcée par une petite équipe exclusivement en charge de ce projet, avec une relative autonomie. Le coût de cette équipe et les frais de fonctionnement liés au projet seront pris en charge par l'UNICEF.

La Banque Mondiale comme entité de supervision de la partie restante du FC.

Parallèlement, la Banque Mondiale continuerait son rôle d'entité de supervision pour le reste du montant c'est-à-dire US\$76.4 millions qui seront mis en œuvre par le Gouvernement dès que la Banque Mondiale recevra le feu vert de sa Direction lequel est surtout lié (i) à la reprise formelle des activités entre la Guinée et le Fonds Monétaire Internationale (FMI), (ii) et le paiement des arriérés de la Banque Mondiale. Lors d'une mission récente conjointe FMI/BM/BAD au mois de Mars en Guinée, il a été proposé trois (3) étapes pour le ré-engagement de la BM : 1. Mobiliser les fonds fiduciaires de la BM pour fournir de l'assistance technique dans les domaines de la gestion des finances publiques, revue du code des investissements, modernisation de l'Etat y compris la provision des services sociaux de base entre autres; 2. Reprise formelle des activités avec le FMI, le paiement des arriérés et le retour de la Banque sur des projets choisis dans le portefeuille d'activités en visant surtout les projets considérés à faible risque sur les volets fiduciaires afin de soutenir la croissance et la réduction de la pauvreté notamment des projets de développement communautaire et de l'éducation ; 3. Poursuite des progrès en vue de l'atteinte du Point d'Achèvement du PPTE et préparation de nouveaux projets après les élections présidentielles.

Capacité d'exécution du programme sectoriel de l'éducation

La crise que la Guinée traverse depuis fin 2008 a entraîné l'impossibilité pour la Banque Mondiale de jouer son rôle d'entité de supervision. Elle n'a pas en revanche affecté les capacités administratives de gestion du pays, encore moins ses capacités matérielles en matière de génie civil. Il n'y a pas eu à la faveur de cette crise politique ni destruction d'équipements publics ou de voies de communication, ni d'émigration des cadres administratifs ou des enseignants - à la différence de ce qui a pu être constaté, par exemple, au Zimbabwe. Il est possible d'affirmer que les capacités d'exécution des financements du Fonds Catalytique sont en 2010 dans la même situation qu'en 2008. On peut dire également que le retard pris en 2008 est antérieur à tout début d'exécution, et qu'il ne signifie que peu de choses sur les capacités d'exécution du pays, en termes de décaissements effectifs du programme sectoriel. A ce jour, les structures d'exécution chargées de la mise en place des activités du programme sectoriel sont en place, et actives sur la part restreinte des financements décaissables (AFD).

La coordination nationale du PSE, avec sa cellule de passation de marché et sa cellule de gestion financière, est expérimentée et mobilisée, en relations quotidiennes avec les services du ministère qui seront en charge d'une partie de la maîtrise d'ouvrage (SNIES) ou bénéficiaires des activités retenues.

Extension de la date de clôture

Selon la convention de l'AFD, la date limite de versement des fonds est fixée au 31 Décembre 2012.

Selon la convention de la KfW, la date limite de versement des fonds est fixée au 31 Décembre 2011.

La date limite de versement des fonds pour le Fonds Catalytique est fixée au 11 Aout 2011.

Les partenaires du fonds commun en accord avec les techniciens du Ministère de l'Education proposent de prolonger la date de clôture au 31 Décembre 2013 afin d'aligner les contributions des partenaires du fonds commun. Les partenaires techniques et financiers s'engagent à revoir les progrès et les capacités de mise en œuvre lors de la revue à mi-parcours en juin 2012 et à prendre les mesures nécessaires s'il s'avérait que la mise en œuvre n'atteint pas le seuil de décaissement attendu.

Commentaires spécifiques par stratégie/sous-composante :

- Les réhabilitations de bâtiments scolaires lors de cette première phase sont différées au profit des réparations d'urgence des classes sinistrées. Les BET seront appelés dans cette phase à collecter les informations techniques nécessaires à la préparation de DAO de réhabilitation pour une phase ultérieure.
- Ecoles Normales d'Instituteurs : Les dossiers d'appel d'offres du génie civil sont élaborés. Les TDR pour le partenariat avec une institution spécialisée en formation des maîtres ont été rédigés et la consultation est amorcée sur la partie des financements disponibles. Le contrat de performance avec les ENIs liera des moyens additionnels de fonctionnement aux résultats obtenus par les écoles.
- La formation continue des enseignants du primaire : Evaluation de tous les enseignants sur une référence de 6eme année primaire (français et calcul) ; faire une étude sur la stratégie de formation continue des enseignants ; augmenter le nombre d'enseignants ciblés pour un total de 12000 au lieu de 9000); la conduite d'une évaluation externe de la capacité des enseignants à réinvestir les acquis des formations reçues en classe après la 1^{ère} année de mise en œuvre ; le développement d'un programme adapté pour les enseignants faibles (environ 3000 enseignants (1000 par an) pour une durée de 30 jours) ; l'appui au Service national de formation et de perfectionnement et à la Direction nationale de l'élémentaire élémentaire (coordination de la formation continue).
- La formation initiale des enseignants du collège : Poursuivre la réflexion sur la transformation institutionnelle de l'ISSEG (profil de l'enseignant du collège, polyvalence, critères de recrutement, et carrière de l'enseignant) et la concertation avec l'enseignement supérieur, les Finances et la Fonction Publique.
- La gestion et la formation des ressources humaines: Assistance technique pour l'amélioration des procédures de gestion de RH et le développement des applications informatiques pour tous les niveaux de gestion et déconcentrer la gestion aux niveaux préfectoraux. Ces procédures devraient être retenues dans un manuel de procédures. Une des priorités est d'exploiter un système biométrique pour chaque enseignant (en cours de développement au niveau de la Fonction Publique). Former les IRE et DPE à l'utilisation de la base selon des responsabilités précises. S'inspirer des expériences dans d'autres pays notamment un voyage d'étude à Dakar. Il faudra aussi réactiver le cadre de concertation avec le Ministère de la Fonction Publique et des Finances.
- Approche pour les neuf préfectures où le TBS est faible (<45%) : Etude pour identifier les raisons d'un TBS faible-offre/demande. Tester des interventions liées à la demande : allègement des couts directs en donnant un kit de fourniture scolaire (à décider si cibler taux d'accès et/ou rétention en 4eme et 5eme année) ; favoriser l'approche multigrade dans les zones rurales : former les enseignants et dotation de matériels.
- Formation professionnelle d'insertion de courte durée pour les sortants du primaire et du secondaire 1 : pilotage et partenariat avec le secteur privé ; développement de stratégie nationale

y compris l'identification et validation des filières porteuses pour l'emploi ; évaluation de la stratégie Canadienne et appuyer les élèves en situation de stage.

- Amélioration des apprentissages : tester et étendre le EGRA dans 50 écoles, former les enseignants de la 1^{ère} à la 3^{ème} année du primaire à l'utilisation de ces outils, et voyage d'étude.

Récents développements en Guinée

La déclaration conjointe de Ouagadougou pour une sortie de crise en Guinée du 15 janvier 2010 a fixé le cadre d'une nouvelle transition. Cette déclaration conjointe appelée communément « accord de Ouagadougou » avait prévu entre autres, la nomination d'un Premier Ministre, chef du gouvernement, issu des forces vives (opposition), la création d'un Conseil National de la Transition (CNT) composé de toutes les couches de la société guinéenne ayant pour rôle essentiel de réviser les textes fondamentaux de la République permettant d'organiser des élections démocratiques, libres et transparentes ; la formation d'un gouvernement d'union nationale ; la révision des listes électorales, l'organisation, dans un délai de 6 mois de l'élection présidentielle ; la réorganisation et la réforme des forces de défense et de sécurité.

Sur la base de cette déclaration qui a eu l'appui de la communauté internationale, des avancées significatives sont notées dans le cadre de la gestion de la transition en vue d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Ainsi, depuis le 15 février 2010, un Premier Ministre, chef de gouvernement issu de l'opposition a été nommé par le Président de la transition. Le gouvernement d'union nationale de transition composé de différentes sensibilités politiques, sociales a été mis en place. Le CNT a également été créé et ses membres ont été tous nommés. Pour respecter la date d'organisation de l'élection présidentielle dans un délai de 6 mois, le Président de la transition a pris un décret pour fixer au 27 juin 2010 la date du 1er tour de cette élection. La révision des listes électorales est en cours ainsi que l'enregistrement des guinéens de l'extérieur. La réforme de l'armée qui est une des priorités de la transition et qui est appuyée par la communauté internationale est amorcée.

A date, les institutions qui incarnent les différents pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) sont en place. Les 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} sessions du Groupe International de Contact sur la Guinée (GIC-G) tenues respectivement, en janvier, février et le 8 avril 2010 ont été l'occasion pour les membres du Groupe de lancer un appel à la communauté internationale en vue de la reprise de leur assistance à la Guinée. Ceci, pour permettre à ce pays de mener à bien cette nouvelle transition en vue d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Dans ce cadre, des missions d'évaluation de l'Union Européenne, des USA, de la BAD et du Fonds Monétaire Internationale/Banque mondiale ont séjourné à Conakry.

L'instabilité interne du pays et les effets de la crise financière internationale ont contribué à dégrader les conditions de vie et sociale en Guinée. La crise interne ayant pris place, fin décembre 2008 suite à la prise du pouvoir par l'armée, n'a pas favorisé d'une part, la réalisation des investissements prévus en 2009 (y compris le gel des aides des partenaires au développement) et a augmenté l'attentisme des opérateurs privés, d'autre part. En même temps, la crise financière internationale a frappé de plein fouet le secteur minier qui est un des secteurs porteurs de croissance en Guinée. Il en a résulté pour l'année 2009, un taux de croissance de -0,3%, le plus faible depuis 20 ans et comme conséquence, une réduction drastique du revenu par tête de -3,4% alors qu'il était de 1,7% en 2008. Les perspectives économiques et financières pour 2010 sont plutôt axées sur le redressement substantiel des indicateurs dégradés en 2009.

Déficits généraux du système éducatif:

Les déficits généraux du système éducatif peuvent être exprimés comme suit:

- i) Une allocation insuffisante de ressources budgétaires pour le système éducatif en général et des arbitrages peu efficaces ; (ii) un taux insuffisant de rétention scolaire, notamment au primaire et au

premier cycle du secondaire; (iii) une faiblesse des capacités d'accueil et des conditions d'enseignement, surtout dans les cycles post primaires; (iv) des disparités d'ordre géographique, de genre et de revenus en matière de scolarisation et de rendement scolaire; (v) une pléthore d'élèves et d'étudiants par groupe pédagogique, notamment en zone de forte concentration démographique; et (vi) une multiplicité d'approches pédagogiques et de formation des enseignants dont l'impact dans la classe n'est pas évidente.

Déficits au niveau de l'accès

L'inscription au primaire a augmenté de 75% en 2005 à 82% en 2009 ; cependant les pauvres en zone rurale, spécialement les filles, ont un taux d'inscription inférieur à la moyenne nationale. L'augmentation de l'accès à l'éducation est le résultat d'une augmentation des dotations publiques et privées à l'enseignement, ces dernières étant davantage présentes dans les zones urbaines et périurbaines. Cependant, toute augmentation supplémentaire de l'accès à l'éducation, principalement aux niveaux post-primaires, est sérieusement hypothéquée par la fourniture limitée du service éducatif résultant de l'absence d'infrastructures scolaires et du nombre insuffisant d'enseignants formés.

Le taux de pauvreté qui se situait à 53% en 2008 se serait accentué en 2009 avec des effets négatifs sur le revenu des populations lesquelles ont été limitées dans leur accès aux services sociaux de base.

Le taux brut de scolarisation (TBS) décroît de 79% (en 2007-2008) à 77% (en 2008-2009) ; chez les filles, de 71% à 70%. En zone rurale, ce taux baisse de 60% à 59%.

Pour l'éducation de base, la stratégie principale est de conforter les progrès par l'amélioration de la couverture et de la rétention, de la qualité des apprentissages et la correction des disparités à tous les niveaux.

Déficits au niveau de la qualité

Formation des enseignants

La formation des élèves-maîtres doit être améliorée. Les processus de sélection des élèves-maîtres à l'entrée des écoles normales et les certifications en fin de formation manquent de fiabilité. La formation des maîtres reste très académique et ne respecte pas les durées d'apprentissage prévues, tandis que les stages en écoles d'application se déroulent le plus souvent sans encadrement.

Les projets financés par les partenaires ont été nombreux à soutenir les actions de formation continue des maîtres¹, mais sans intégration dans un système cohérent et sans que soient résolus les problèmes de fonds relatifs au rajeunissement des cadres, aux moyens de fonctionnement sur ressources nationales et celui d'une sélection plus appropriée des directeurs d'établissements et des cadres.

Déficits au niveau de la gestion

Gestion des ressources financières

Le budget affecté à l'enseignement en Guinée diminue chaque année (2,3 % en 2002 contre 1,7 % du PIB en 2006) et reste inférieur à la moyenne des pays à faible revenu de l'Afrique subsaharienne, qui est estimée à 3 % du PIB. Les pauvres ne bénéficient que d'une petite partie des dépenses publiques. La Guinée fait partie des pays où les dépenses par élève de l'enseignement primaire et secondaire sont les

¹ Le Programme d'Appui à la Rénovation des Ecoles Élémentaires de Guinée PAREEG et le projet Education pour Tous en Guinée ont permis d'expérimenter la mise à disposition de subventions au niveau des services déconcentrés et des écoles pour faciliter l'encadrement pédagogique.

plus faibles (par rapport aux ressources nationales). Ces dépenses par élève sont estimées à 13,2 % du PIB par habitant.

L'affectation du budget au sein du secteur de l'enseignement montre que la Guinée a légèrement réduit la part du budget consacrée à l'enseignement primaire. Cette part est tombée de 51 % en 2002 à 47 % en 2008. Même si le pourcentage des dépenses récurrentes consacrées à l'enseignement primaire est dans la moyenne par rapport aux autres pays francophones de la région, la Guinée doit améliorer la part de son budget attribuée à l'enseignement primaire, étant donné le niveau déjà très faible du financement général alloué au secteur de l'éducation (1,7 % du PIB). Ceci signifie que d'importants efforts sont encore nécessaires pour améliorer la prestation des services de base.

Gestion des ressources humaines

Après une longue période de baisse, l'emploi dans le service public a augmenté au cours des dernières années. Au cours des dernières années, l'essentiel des besoins en nouveau personnel pour les secteurs prioritaires a été satisfait à travers le recrutement d'agents contractuels pour le court terme. Même si cette approche a permis au gouvernement d'offrir des services de base conformément aux objectifs du DSRP, elle s'est révélée non viable. En 2008, le gouvernement a converti les agents contractuels en fonctionnaires et a fait de la rationalisation de l'emploi dans le service public une priorité. La qualité de l'emploi pose également problème. Les agents contractuels et les nouveaux recrutés se sont, généralement, révélés être de piètre qualité à cause d'une sélection et des processus de vérification inadéquats lors des recrutements. Les formations continues sont virtuellement inexistantes dans le secteur public tout comme les mécanismes de performance et de redevabilité. Ce phénomène aggrave le problème du manque chronique de capacités dans le secteur public guinéen.

Le développement d'un système de gestion des ressources humaines devra veiller à ce que les décisions des ministères de tutelle en matière de personnel tiennent compte des ressources budgétaires disponibles et fassent l'objet d'un contrôle par le ministère de la Fonction publique. Une bonne collaboration entre ces trois acteurs permettra de s'assurer que les décisions relatives à l'emploi sont compatibles avec un plan directeur stratégique de l'emploi et que les décisions en matière de gestion des ressources humaines qui ont un impact financier ne sont prises qu'à la condition qu'il y ait les ressources nécessaires à cet effet.

Ajustement Indicateurs de Performance

Deux indicateurs de performance ont été ajoutés pour mesurer la gestion du système éducatif notamment :

- % de réalisation des PAAB de l'ensemble des niveaux déconcentrés (IRE, DPE, DSEE, écoles) ;
- Progression de la convergence des fichiers personnels (Ministère MEPU, Min des Finances) ;

Les indicateurs ont été regroupés par indicateurs PDO et indicateurs intermédiaires, et les cibles ont été réajustées. Voir Annexe(s) avec la description des indicateurs.

Analyse des risques :

Risque	Évaluation du risque	Mesure d'atténuation du risque	Évaluation du risque
L'instabilité politique et les élections empêchent la mise œuvre des programmes.	H	Facteur exogène. Le développement du plan sectoriel a connu l'engagement des personnes locales aux niveaux déconcentrés ainsi qu'au niveau des écoles dans le but que leur engagement pourrait stabiliser les gains sectoriels en face de la pression politique. , La Coordination Nationale du PSE comprend aussi bien des contractuels que des fonctionnaires qui n'ont pas d'orientation politique et qui ne seront pas changés peu importe les résultats de élections. La sélection de UNICEF comme entité de supervision d'une partie du CF au coté de la Banque Mondiale permettra la mise en œuvre du programme même si la BM ne pourra pas encore réengager immédiatement.	H
Les changements politiques à haut niveau et/ou la réorganisation des ministères de l'éducation empêchent l'évolution des programmes	S	La CN/PSE est chargée de la mise en œuvre des programmes et sera composée d'un personnel contractuel (sous contrat pour la période de mise en œuvre) afin d'assurer la continuité.	M
Une faible gestion financière et le risque que les fonds ne soient pas utilisés pour le but visé.	S	i) le service comptable et financier de la CN/PSE est chargé de la gestion financière des fonds du PSE et ii) des audits externes sont réalisés annuellement	M
Une faible capacité de mise en œuvre aux niveaux centraux du MEN, notamment en ce qui concerne les fonctions de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et de contrôle de l'exécution du budget, empêche le développement du programme.	S	i) la CN/PSE dispose d'une expertise managériale et technique appropriée ; ii) pour la construction des établissements scolaires (une bonne partie du programme), le recours à une gestion des contrats par des ONG et à la construction communautaire (opérant parfaitement dans le cadre du PACV) ; et iii) le programme de formation et de renforcement des capacités du MEPU-EC.	M
L'administration locale du MEPU-EC ne dispose pas de capacités d'organisation, d'exécution et de suivi des activités des programmes.	H	D'importantes activités de renforcement des capacités aux niveaux régional, préfectoral et sous-préfectoral, y compris l'appui aux ressources matérielles, la formation et l'Assistance Technique.	S
RISQUE GLOBAL			M

Évaluation du risque : H (haut risque), S (risque substantiel) ; M (risque modéré), N (risque négligeable ou faible).

«Readiness »

- Le manuel de procédures financières est ajusté et validé par le gouvernement et les bailleurs de fonds du FC ;
- Plan de passation de marché pour une période de 18 mois ajusté au programme de restructuration est soumis aux PTF du fonds commun pour revue et approbation ;
- Les Dossiers d'Appel d'Offres (constructions, achats) et les TDR de la plupart des activités sont rédigés et peuvent être publiés dès la mobilisation des financements ;
- Les structures d'exécution chargées de la mise en place des activités du programme sectoriel sont en place, et actives sur la part restreinte des financements décaissables (AFD). La coordination nationale du PSE, avec sa cellule de passation de marché et sa cellule de gestion financière, est expérimentée et mobilisée, en relations quotidiennes avec les services du ministère qui seront en charge d'une partie de la maîtrise d'ouvrage (SNIES) ou bénéficiaires des activités retenues.

Annexe 1: Description de Projet (PAD)

Original extrait du PAD	Révisé
<p>Composante 1 : élargissement de l'accès équitable à l'enseignement de base et non formel</p>	
<p><u>Amélioration des infrastructures de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, en construisant/réhabilitant et équipant 7039 salles de classes de l'enseignement primaire et 792 de l'enseignement secondaire.</u></p> <p>40 fois 3 salles de classe (120 SDC) au niveau de l'enseignement préscolaire (Centre d'Encadrement Communautaire - CEC) seront construites et équipées. La construction du CEC sera effectuée en partenariat avec les Communautés Rurales de Développement – CRD.</p>	<p>Diminué. Le PSE initial prévoyait la construction de 5 698 salles de classes (enseignement primaire) et 1341 salles de classe (SDC) à réhabiliter sur trois ans. La Coordination Nationale du PSE propose de ramener cette quantité à 4000, eu égard aux capacités d'exécution actuelles.</p> <p>4000 nouvelles salles permettent d'accueillir environ 200 000 enfants supplémentaires dans le cycle primaire, en trois ans, dans une période où, selon les données du modèle de simulation, la population scolarisable croît d'environ 70 000 chaque année. Deux opérateurs seront appelés à travailler dans cette direction: le PACV et les ONG. La maîtrise d'ouvrage directe exercée par le SNIES est quant à elle appelée à jouer un rôle pour les constructions plus complexes (étages, bâtiments spécialisés) et/ou en milieu urbain. [PME: 1800, ONG: 1000, PACV/CRD: 1200]</p> <p><u>Enseignement secondaire :</u></p> <p><u>Secondaire 1 :</u> Construction de collèges PME : 700 SDC</p> <p><u>Secondaire 2 :</u> Construction de 193 SDC lycées.</p> <p>Construction de 20 SDC préscolaire publics et 120 SDC CEC (total de 140 SDC)</p>

<p><u>Accroître l'accès à l'enseignement des élèves du niveau d'étude primaire ayant des besoins particuliers</u> en facilitant l'intégration des élèves ayant des besoins spéciaux dans 160 écoles primaires. Cette intégration comprendra une formation supplémentaire des enseignants, la fourniture du matériel didactique spécial, et, dans certains cas, des travaux de génie civil. Une assistance pédagogique supplémentaire – notamment dans le suivi et l'évaluation – sera apportée aux enseignants de ces différentes écoles.</p>	<p>Diminué. Ce point de la programmation du PSE a été largement modifié. L'objectif d'ouverture de 76 classes inclusives pour aveugles et sourds-muets, tel que programmé initialement, n'est pas réaliste.</p> <p>Appui technique, sous forme de partenariat, en vue d'élaborer une politique progressive de l'éducation inclusive, qui devra peut-être débiter par des formes de handicap pour lesquels l'intégration en milieu scolaire ordinaire est plus facile, et qui devra s'appuyer sur des données en fait de prévalence de différents handicaps, aujourd'hui indisponibles en Guinée.</p>
<p><u>Accroître l'accès à l'alphabétisation</u> en (a) finançant les cours d'alphabétisation de neuf mois organisés par les ONG pour 100 000 jeunes adultes; (b) développement professionnel aux formateurs (640) et aux superviseurs responsables du suivi et de l'évaluation (42); et (c) finançant les coûts de fonctionnement (Secrétariat National de l'Alphabétisation – SNA).</p>	<p>Inchangé</p>
<p><u>Mettre en place des cours d'intégration en milieu professionnel pour les élèves quittant l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire</u> en (a)construisant et en équipant 20 centres d'intégration professionnelle (CIP) dans l'ensemble du pays; (b) préparant et produisant le matériel didactique et pédagogique pour les nouveaux cours; et (c) en assurant la formation de 456 enseignants pour le CIP.</p>	<p>Réduit montant total Favoriser le développement de stratégie et de partenariat avec le secteur privé.</p>
<p><u>Accroître la disponibilité des travailleurs qualifiés pour le secteur minier</u> en créant un petit nombre de cours de formation ciblés et à court terme. Le MESRS signera des contrats avec des institutions d'enseignement supérieur internationales spécialisées afin de pourvoir des enseignants et/ou former les enseignants locaux, et de concevoir un contenu du programme de cours adapté aux besoins des grandes entreprises qui investissent actuellement en Guinée. La formation aura lieu dans les institutions d'enseignement supérieur existantes et les élèves recevront des certificats professionnels à la fin de leurs études. Une intégration à 100% des diplômés est attendue dans le secteur minier au cours des six mois qui suivent</p>	<p>Enlevé-Des activités sont en cours pour le développement de la formation professionnelle du secteur minier, sous un financement de l'USAID et avec l'appui d'une firme canadienne. Ce point n'est plus considéré comme prioritaire pour les financements du fonds catalytique, et a donc été retiré de la programmation.</p>

la fin de la formation.	
	<p>Promotion à la demande de scolarisation Appui à la scolarisation des filles dans 21 préfectures ;</p> <p>Incitation à la scolarisation dans 9 préfectures pauvres en donnant des kits scolaires à 300,000 enfants;</p> <p>Mobilisation sociale dans 25 sous-préfectures à faible scolarisation à travers des compagnes de sensibilisation;</p> <p>Stratégie classe multigrade : provision de matériel didactique et formation de 400 enseignants</p>
<p>Composante 2 : Amélioration de la qualité de l'enseignement de base et non formel</p>	
<p><u>Acquisition de manuels scolaires et guides pour enseignants pour les écoles primaires et secondaires.</u></p> <p>Un quota de trois à quatre livres par élève a été réalisé pour les écoles primaires, et entre 2007-2008, toutes les premiers cycles de l'enseignement secondaire ont reçu des livres, soit cinq par élève. L'objectif est de maintenir ces quotas au niveau de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire (en remplaçant les manuels scolaires perdus et endommagés) et d'atteindre un niveau de cinq à sept livres par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les établissements préscolaires du CEC seront équipés en matériels d'apprentissage de base et jouets.</p>	<p>Légèrement augmenté</p> <p>Rajouté : Audit technique et financier des manuels scolaires. Augmenter le nombre d'élèves pour prendre en considération la croissance annuelle.</p>
<p><u>Appui à la formation initiale des enseignants des écoles primaires et moyen.</u> Au niveau du primaire, le FC-PSE financera la phase finale de la construction de 8 ENI (<i>École Normale d'Instituteurs</i>). Les enseignants suivant des stages pratiques percevront une prime d'encouragement unique de 100 dollars EU pour couvrir certains frais de déplacement. Chacune des huit ENI recevra une dotation qui couvrira partiellement les dépenses liées à la formation académique et à la supervision du stage pratique. Financement d'achat du matériel didactique pour le personnel des ENI et les élèves enseignants, ainsi que l'impression et la distribution des nouveaux modules de formation</p>	<p>Inchangé. Les activités de génie civil sont prêtes pour une exécution immédiate, les dossiers d'appel d'offres ont été réalisés et peuvent être publiés dès l'obtention du financement. Il s'agit de travaux indispensables et prioritaires.</p> <p>Les TDR pour le partenariat avec une institution spécialisée en formation des maîtres ont été rédigés et la consultation est amorcée sur la partie des financements disponibles.</p> <p>Le contrat de performance avec les ENIs lie des moyens additionnels de fonctionnement aux résultats obtenus par les écoles.</p>

<p>élaborés dans le cadre du PEPT.</p> <p>Enseignement secondaire 1: Financement d'achat de tout le matériel didactique destiné au personnel enseignant et élèves enseignants, dont une mallette pédagogique minimale de 10 livres pour les élèves enseignants suivant une formation pratique, aussi bien qu'une prime d'encouragement unique de 115 dollars EU pour les élèves enseignants en cours de formation pratique. Financement de quinze semaines de cours de formation intensifs pour 80 animateurs Pédagogiques de l'Enseignement secondaire – APES pour leur permettre de devenir les formateurs des enseignants du secondaire.</p>	<p>Formation au certificat en enseignement secondaire Licence +9mois. Ce volet voit sa programmation maintenue, à l'exception d'une "campagne d'information à destination des licenciés", et des visites des stagiaires par les APES, et d'un forfait pour la formation initiale des formateurs à l'ISSEG,</p> <p>Poursuivre la réflexion sur la transformation institutionnelle sur l'ISSEG (profil de l'enseignant du moyen, polyvalence, critères de recrutement, et carrière de l'enseignant) et la concertation avec l'enseignement supérieur, Ministères des Finances et Public.</p>
<p><u>Assurer la formation continue des enseignants du primaire et du moyen.</u> Le FC-PSE financera un double système de formation pour les enseignants du primaire, comprenant notamment la formation des enseignants au niveau préfectoral et du DSEE. Au niveau préfectoral, tous les directeurs d'écoles et environ un tiers des enseignants² pourront bénéficier de quinze et vingt jours de formation, respectivement. Le contenu du programme sera défini par le MEPU- EC ; la formation des directeurs couvrira une variété de sujets, notamment l'évaluation des connaissances des élèves, et la formation des enseignants sera principalement basée sur l'amélioration de leur niveau académique. Au niveau du DSEE, chaque DSEE utilisera des fonds provenant des dotations globales afin de concevoir et de mettre en œuvre une formation continue pour les enseignants dans les zones de recrutement, en fonction des besoins spécifiques identifiés par les bénéficiaires.</p> <p>Chaque région élaborera et mettra œuvre un plan de formation continue pour les enseignants du moyen. La formation portera sur trois à quatre modules de quatre jours, et au cours de la période FC-PSE, 20% enseignants du secondaire recevront une</p>	<p>Augmenté. <u>Formation continue des enseignants du primaire.</u> Cette activité a été augmentée vu la nécessité urgente d'améliorer la qualité des enseignants du primaire.</p> <p>Développement de programme intensif pour les enseignants faibles (environ 3000 enseignants (1000 par an) pour une durée de 30 jours)</p> <p><u>Formation continue pour le moyen</u> Les évaluations faites par les APES ne sont plus prises en charge</p> <p>Nombre d'enseignants visés: 2000</p>

Le Programme d'Appui à la Rénovation des Ecoles Élémentaires de Guinée PAREEG ou le projet Education pour Tous en Guinée ont permis d'expérimenter la mise à disposition de subventions au niveau des services déconcentrés et des écoles pour faciliter l'encadrement pédagogique.

es mais acceptables ; et ceux ayant des notes inacceptables. Une autre évaluation des enseignants sera menée avant le début de la formation, et les professeurs appartenant au deuxième groupe seront sélectionnés pour la formation. Le MEPU-EC planche actuellement sur la mesure à prendre concernant la mauvaise performance des professeurs (y compris leur transfert hors du Ministère de l'Éducation).

<p>formation.</p> <p>Financement spécial pour l'évaluation et le suivi (ex. les visites scolaires) de toutes les activités de formation continue. Dans toute la mesure du possible, les évaluations avant et après la formation seront menées à partir d'échantillons.</p>	
<p><u>Offre de dotations globales aux établissements scolaires et DSEE.</u> Des dotations globales aux établissements scolaires financeront le développement et la mise en œuvre des Projets d'Amélioration de l'École – PAE. Le DSEE recevra deux dotations globales. L'une de ces dotations financera une partie des dépenses de fonctionnement du DSEE, notamment celles liées aux visites de toutes les écoles placées sous sa responsabilité.</p>	<p>Inchangé sauf l'appui des DPE et IRE pour la gestion de ces subventions.</p>
<p><u>Mener des évaluations d'apprentissage des élèves à l'échelle nationale</u> au niveau primaire (4^e année – 2008 ; 6^e année – 2009 ; et deuxième année – 2010) et le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009). Pour le niveau primaire, ces examens évalueront les compétences des élèves en lecture, mathématiques et français; au niveau secondaire, elles évalueront les connaissances en mathématiques et en français.</p>	<p>Augmenté légèrement. Les modifications portent sur l'augmentation de la durée d'intervention des consultants qui appuieront techniquement la cellule au cours du processus.</p> <p>Aussi, l'évaluation de la 6^{ème} année n'est pas retenue.</p>
	<p>Nouveau. Expérimentation « Early Grade Reading Assessment »</p> <p>Voyage d'études, formation de 2050 enseignants, production de matériels didactiques, émissions radio interactives et suivi-évaluation par les DSEE.</p>
<p><u>Mise en œuvre de la réforme des programmes scolaires au niveau de l'enseignement supérieur.</u> Sous les auspices du PEPT, la Guinée a donné son adhésion au cadre de Bologne. Ce dernier recommande trois cycles de qualification au niveau de l'enseignement supérieur. Le FC-PSE poursuivra ce travail, tout en finançant l'adaptation du contenu de cours conformément à ce cadre.</p>	<p>Approche modifiée. Mettre d'abord l'accent sur la réflexion et la concertation sur la transformation de l'ISSEG. Ajouter une étude sur le financement de l'enseignement supérieur et assistance technique pour orienter le débat public.</p>
<p>Composante 3 : Renforcement de la gestion du secteur de l'éducation</p>	

<p><u>Le renforcement de la capacité du SNIES à évaluer les travaux de génie civil.</u> Le FC-PSE recrutera, paiera, et déploiera des spécialistes en génie civil au nom du SNIES dans les 08 IRE et les 38 DPE. Recrutement d'un BIIC pour fournir un appui direct au SNIES au niveau central avec pour objectif d'accroître les capacités, la compétence, et les aptitudes du SNIES en fonction des besoins du FC-PSE Appui en équipements et formation.</p>	<p>Inchangé</p>
<p><u>Construction et réhabilitation des bureaux administratifs de l'éducation au niveau régional et préfectoral</u> Le FC-PSE financera les travaux de génie civil sur une IRE et six DPE ayant été sérieusement endommagés au cours des troubles de janvier et février 2007.</p>	<p>Enlevé</p> <p>Cette partie de la programmation est modifiée. Les travaux de génie civil correspondent aux réhabilitations de locaux administratifs dégradés pendant les émeutes de 2007, prévus dans le PTAB initial, ne sont prêts pour exécution. Les options entre reconstruction et réhabilitation ne sont pas arrêtées, de sorte que la restructuration suppose que ces travaux seront exécutés à une époque ultérieure. Dans l'attente, ces administrations sont logées dans d'autres bâtiments, ou en location. Une provision a été incluse dans l'activité des constructions du primaire pour appuyer les bâtiments sinistrés.</p>
<p><u>Renforcement des capacités de planification et de suivi au niveau régional et préfectoral.</u> Formation dans toutes les procédures du PSE, notamment dans le développement, la mise en œuvre et le suivi des PAAB (Plans annuels d'activités budgétisés). En outre, les 25 DSEE dont les indicateurs d'éducation sont les plus faibles recevront une aide en vue de développer et de mettre en œuvre des stratégies pour l'augmentation de la demande en éducation (notamment les campagnes de sensibilisation).</p>	<p>Légèrement augmenté. Les provisions pour les PTAB régionaux et préfectoraux sont au cœur de la décentralisation du PTAB et ne sont pas modifiées. La procédure de ces allocations a été décrite dans une lettre de cadrage adressée par le MEPU aux IRE(8) et DPE (38). Cette note est accompagnée d'une série d'annexes listant les dépenses éligibles et donnant les documents de leur gestion. Ces procédures sont proches de celles employées depuis plusieurs années pour les dotations aux DSEE.</p> <p>Il faut rappeler ici que ces dotations aux PTAB préfectoraux et régionaux devront permettre le financement des dépenses de fonctionnement associées aux activités décrites dans le PSE, dans leur composante locale.</p> <p>Il a été ajouté à ces provisions initiales les sommes nécessaires à l'acquisition et au fonctionnement de clés 3G dans chaque région et dans chaque préfecture. Permettant un accès à l'internet, ce dispositif facilitera grandement le transfert récurrent d'informations entre la centrale et les administrations déconcentrées, qui pose encore aujourd'hui de trop nombreuses difficultés.</p>

<p><u>Renforcement du MEPU-EC au niveau central en appuyant plusieurs de ses fonctions.</u> Pilotage et la coordination du PSE : formations, des équipements et une assistance technique au CN/PSE, et coûts salariaux des 7 contractuels. Soutien à tous les niveaux du <i>Service des Statistiques et de la Planification</i> – SSP/MEPU-EC</p> <p>Assainissement du fichier solde et élaboration d'un plan d'amélioration des ressources humaines à court et à long terme qui sera déterminant pour la soutenabilité du PSE. Fourniture des ressources matérielles, formation, assistance technique, tant aux niveaux central que déconcentré y compris formation et équipements pour la cellule d'audit interne et la cellule des dépenses à moyen</p> <p>Elaboration d'un plan de communication du MEPU-EC et d'un réseau intranet, portant sur la distribution d'un bulletin d'information et d'éducation au grand public.</p>	<p>Augmenté. Appui technique au SSP devant lui permettre de dessiner le système de suivi statistique destiné, à l'avenir, à créer et gérer les informations statistiques. Le système devra être relayé par la mise en place d'un SIGE, système associé à l'identification des élèves, nécessaire par ailleurs pour garantir la fiabilité de la gestion des carrières scolaires et la lutte contre les fraudes.</p> <p>Cette activité a été augmentée pour faire face à un problème systémique et récurrent. Appui technique devant permettre au MEPU de faire évoluer ses procédures d'affectation et de suivi du personnel enseignant, au besoin par l'amélioration des applications informatiques dont il dispose.</p> <p>Cette rubrique a été légèrement modifiée : la durée de la formation des agents à l'internet a été ramenée à une semaine la connexion de quatre services essentiels à l'internet a été programmée, pour donner plus de sens à l'ensemble de la rubrique (SSP, cellule d'évaluation, SNIES, DNEE)</p>
--	--

Annexe 2 : Changements proposés dans la note de restructuration: Suivi et évaluation

<i>Indicateur</i>	<i>référence initiale (2006-2007)</i>	<i>référence actualisée (2008-2009)</i>	<i>objectif initial 2009-2010)</i>	<i>objectif actualisé³ (2012-2013)</i>
Taux d'inscription (TBI) au premier niveau (total/filles)	77%/	81% (77% F)	88%/	90%
TBS primaire	79%	77 % (70 % F)	90 %	85 %
TBS pour les 09 préfectures ciblées	Nouveau	45%		60%
Ratio filles/ garçons inscrits à l'école primaire	0,83	0,82	0,92	0,90
Taux d'achèvement des études primaires (total/filles)	59 %	58 % (47 % F)	71 %	65%
% d'élèves ayant obtenu la moyenne en français (4e année)	50 %		55 %	55 %
% d'élèves ayant obtenu la moyenne en mathématiques (4e année)	51 %		57 %	57 %
Taux de redoublement à l'école primaire	9 %	16%	9 %	10%
Dépenses récurrentes nationales pour l'éducation (hors service de la dette)	13,7 %	16,8%	18,1 %	20,4%
Dépenses récurrentes nationales pour l'enseignement primaire	46.1 %*	47 %	48%	50%
	Référence corrigé dans l'application originale			
% de réalisation des PAAB de l'ensemble des niveaux déconcentrés (IRE, DPE, DSEE, écoles)	Nouveau	-	-	95%
Progression de la convergence des fichiers personnels Ministères MEPU, Finances	Nouveau	0,90	-	1

³ Les objectifs actualisés sont des valeurs jugées réalisables, compte tenu de la dégradation des indicateurs ; elles sont différentes des valeurs du modèle financière

Annexe 3 : Indicateurs de résultats du programme	Base de référence 2008 - 2009	Année 1 2010- 2011	Année 2 2011- 2012	Année 3 2012- 2013	Fréquence et Rapports	Instruments de collecte de données	Responsabilité pour la Collecte de Données
1. Taux d'inscription en 1ere année primaire	81%	83%	87%	90%	Annuel	Campagne statistique	SSP
2. Taux brut de scolarisation au primaire (TBS)	77%	79%	82%	85%	Annuel	Campagne statistique	SSP
3. TBS pour les 09 préfectures ciblées	45%	48%	55%	60%	Annuel	Rapport DPE	DPE, SSP
4. % des élèves ayant obtenu une moyenne en français (4eme année)	50%			55%	Une fois au courant du programme	Rapport CNCSE	CNCSE
5. % des élèves ayant obtenu une moyenne en mathématiques (4eme année)	51%			57%	Une fois au courant du programme	Rapport CNCSE	CNCSE
6. % de réalisation des PAAB de l'ensemble des niveaux déconcentrés (IRE, DPE, DSEE, écoles)	0	80%	90%	95%	Semi-Annuel	Rapport d'audit,	CN/PSE Niveaux déconcentrés

Composante 1: Etendre l'accès à l'éducation							
Indicateurs intermédiaires et outputs	Base de référence 2008-2009	Année 1 2010-2011	Année 2 2011-2012	Année 3 2012-2013	Fréquence et Rapports	Instruments de collecte de données	Responsabilité pour la Collecte de Données
7. Nombre de classes construites et/ou réhabilités au primaire et secondaire moyen	0	600	3 000	1 400	Semi- Annuel	Rapport annuel	Planification/CN
8. Ratio filles/garçons inscrits à l'école primaire	0,82	0,85	0,88	0,90	Annuel	Campagne statistique	SSP
Composante 2: Améliorer la qualité de l'enseignement							
Indicateurs intermédiaires et outputs	Base de référence 2008-2009	Année 1 2010-2011	Année 2 2011-2012	Année 3 2012-2013	Fréquence et Rapports	Instruments de collecte de données	Responsabilité pour la Collecte de Données
9. Au moins 20% d'amélioration en lecture mesuré par le nombre mots correctes par minute dans un texte de difficulté approprié (2eme et 3eme année primaire) (échantillon)	(2eme année): (3eme année)			20% 20%	Annuel	Rapport d'écoles	Ecoles CNCSE/CN/ PSE
10. Taux d'achèvement au primaire	57%	59%		65%	Annuel	Campagne statistique	SSP/CN/PSE

Sector R
r

11. Taux de redoublement au primaire	16%	14%	11%	10%	Annuel	Campagne statistique	SSP/CN/PSE
Composante 3: Améliorer la gestion du système éducatif.							
Intermediate Outcome Indicators	Base de référence	Année 1	Année 2	Année 3	Fréquence et Rapports	Instruments de collecte de données	Responsabilité pour la collecte de données
12. Progression de la convergence des fichiers personnel, Ministères MEPU-EC et Finances Définition : fichier enseignants MEPU/ficher solde	0,9	0,95	0,98	1	Annuel	Rapport annuel	SSP/CDMT/ Solde
13. Disponibilité des données statistiques sectorielles en juin de chaque année	Non (seulement des données disponible pour le MEPU-EC)	Septembre	Juillet	Juin	Annuel	Campagne statistique	SSP/CN/PSE
14. Dépenses récurrentes nationales pour l'éducation (hors service de la dette)	16,8%	17,3%	18,5%	20,4%	Annuel	Rapport financier	CDMT/Direction du budget du Ministère des Finances
15. Dépenses récurrentes nationales pour l'enseignement primaire	46,1%	47%	48%	50%	Annuel	Rapport financier	CDMT/Direction du budget du Ministère des Finances

Annexe 4 : Indicateurs du Fonds Commun du PSE qui seront suivies lors des revues annuelles.

Il faut ici observer que la grille initiale de ces indicateurs comportait quelques différences avec la programmation des PAAB.

Composantes	Indicateurs de suivi	Initial			Révisé		
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Amélioration de l'accès à l'éducation	Nombre de salles de classe construites et meublées au préscolaire (communautaire et public) par an	40	50	50		140	
	Nombre de salles de classe construites et meublées au primaire	1980	1842	1876	600	2500	900
	Nombre de salles de classe sinistrées réhabilitées au primaire	524	324	493	100	100	100
	Nombre de salles de classe construites et meublées au secondaire	236	207	186		400	300
	Nombre d'adultes bénéficiant du programme d'alphabétisation de plus de 9 mois, lancé par les ONGs	16,667	50,000	33,333	16,667	50,000	33,333
	Nombre d'élèves présentant des besoins en éducation spécialisée, inscrits à l'école primaire, et bénéficiant d'un soutien adéquat (formation/ fournitures)	300	500	700	objectif reporté à une date ultérieure, après études et définition d'une politique d'éducation inclusive		
	Nombre de centres professionnels d'intégration construits	10	10			10	-
	Nombre d'élèves ayant quitté l'enseignement primaire et secondaire pour s'inscrire aux nouveaux cours d'intégration en milieu professionnel		2400	5800	-	1200	2900
Amélioration de la qualité	Nombre de nouveaux enseignants préscolaires formés	40	50	50		140	-
	Nombre de salles de classe pourvues en matériel	40	50	50	Inchangé		

didactique et en fournitures scolaires						
Nombre de livres par élève, de la 1 ^{ère} à la 4 ^{ème} année d'études	3	3	3	Inchangé		
Nombre de livres par élève, de la 5 ^{ème} à la 6 ^{ème} année d'études	4	4	4	Inchangé		
Nombre de livres par élève au second cycle de l'enseignement secondaire.	6	6	6	Inchangé		
Nombre de formateurs d'enseignants d'écoles primaires formés à l'ISSEG (8 modules)	45				0	0
Nombre d'enseignants d'écoles primaires ayant bénéficié d'une formation dans les ENI	2000 (valeur erronée)	2000 (valeur erronée)	2000 (valeur erronée)	2500	2500	2500
Nombre de programmes de formation d'enseignants primaire en formation continue au niveau préfectoral	38			38	38	38
Nombre d'enseignants primaire ayant bénéficié d'une formation en cours d'emploi		9250	9250	4000	4000	4000
Nombre de directeurs d'école primaire ayant bénéficié d'une formation continue		7125	7125	2325	2325	2325
Nombre de programmes d'amélioration de l'enseignement dans les écoles (PAE)	1200	1200	1200	Inchangé		
Nombre de programmes en cours, pour la formation d'enseignants, donnés par la DSEE	405	405	405	410	410	410
Déroulement des évaluations des élèves au niveau national	4e année	6e année	2e année		4ème année	2ème année

	Nombre d'enseignants du secondaire ayant bénéficié d'une formation initiale		1200	1200	800	800	800
	Nombre d'enseignants du secondaire ayant bénéficié d'une formation continue	11,500	11,500	11,500	800	900	900
Amélioration de la gestion	Nombre de locaux du DPE et de l'IRE réhabilités	1 IRE, 6 DPE			Enlevé		
	Audit interne du DPE et de l'IRE	1	2	2	1	2	2
	Nombre de DPE/IRE bénéficiant d'une formation du personnel	38/8	38/8	38/8	Inchangé		
	Départements des ressources humaines restructurés		1		Inchangé		
	Rapport statistique annuel	1	1	1	Inchangé		
	Plan de développement des capacités du PSE implanté	1	1	1	Inchangé		